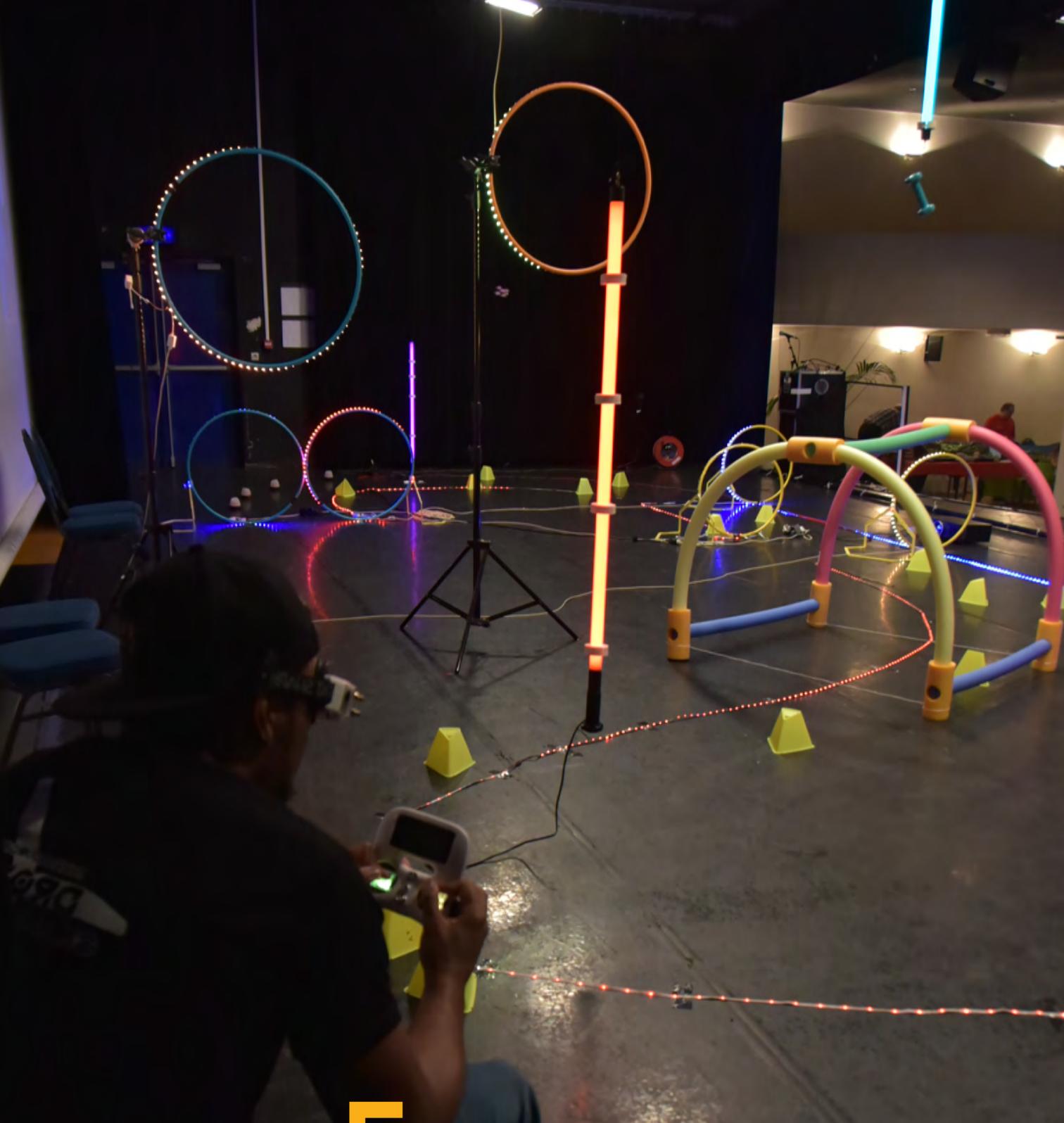


DRANCY. média

du 1^{er} au 15 novembre 2018 - N° 371



1918 - 2018
LE CENTENAIRE DE L'ARMISTICE



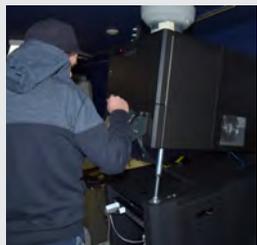
Zoom

Vol de drones au Bateau

Samedi 13 et dimanche 14 octobre, il y avait comme un bruit de bourdon à l'Espace culturel du parc. Le salon du modélisme proposait à ses visiteurs une nouveauté venue du ciel, avec des initiations et des démonstrations de pilotage d'un objet technologique devenu grand public : le drone. L'activité a un air de sport futuriste. Les pilotes, assis dans un fauteuil, font voler leur engin grâce à une manette et un masque où ils voient les images renvoyées par la caméra de la machine. Une sorte de jeu vidéo grandeur nature.



EN CAHIER CENTRAL



ACTUALITÉS

- ORANGE EXPLIQUE LA FIBRE 6
- LE NOUVEL ÉCLAIRAGE PUBLIC 6
- RETRAITÉS : RESTEZ VIGILANTS 7
- THÉÂTRE AU CENTRE SOCIAL 8
- LE MERCREDI AUX CENTRES 9
- CONSEIL MUNICIPAL 19
- DANSEZ AVEC DRANCY OUTRE-MER 21
- LE HOCKEY DANS LES ÉCOLES 22
- SPORT 23
- UN CINÉMA DE QUALITÉ 26
- SPECTACLE JEUNE PUBLIC 27

DOSSIER

- TRANSMISSION DE MÉMOIRE 10-14

HISTOIRE

- 1918 : LA VIE REPRENDR 15

VIE PRATIQUE

- COMMERCE : LE CHOIX DU LOCAL 5
- VÉLOS ÉLECTRIQUES : -15 % 17
- MOBILITÉ : DONNEZ VOTRE AVIS 18
- GRAND PARIS EXPRESS : ENQUÊTE PUBLIQUE 24

Éditorial

Drancy rayonne, Drancy attire

C'est une évidence aujourd'hui en observant l'arrivée de constructions neuves sur un rythme qui ne faiblit pas. Notre ville est devenue attractive et c'est le résultat de la transformation progressive engagée depuis 17 ans et j'entends bien la continuer.



Personne ne peut nier la disparition progressive de l'habitat insalubre sur les grands axes de notre ville et leur remplacement par des immeubles de qualité avec des commerces ou des services au rez de chaussée.

Chacun a pu observer l'ampleur du chantier de rénovation urbaine du parc HLM avec la disparition des cités du "petit Jules" et de Pierre Sémard, aujourd'hui remplacées par des résidences à échelle humaine et même des pavillons HLM.

Demain, la cité Gaston Roulaud sera la prochaine étape de la rénovation urbaine, en espérant que le soutien financier de l'État pour cette opération ne soit pas revu à la baisse.

Les Drancéens observent aussi le déroulement des chantiers de voirie pour remettre en état le réseau d'assainissement, développer le câble et favoriser la disparition des poteaux téléphoniques.

Pour accueillir les nouveaux habitants et leurs enfants notamment, Drancy a construit trois écoles : Jean Monnet, Aimé Césaire et Simone Veil et agrandi les écoles Cachin et Dewerpe. Et sans un contretemps, cette année devait être marquée par la livraison d'une nouvelle école, Jules Ferry et l'agrandissement d'une autre, Jean Macé.

Pour la petite enfance, la Ville a permis la création de trois crèches associatives. L'an prochain, une nouvelle crèche et une micro crèche viendront augmenter le nombre d'enfants pris en charge.

Coté installations sportives, la montée des effectifs a conduit la Ville à réaliser les gymnases Laura Flessel, Racine et quatre courts de tennis couverts. Dans le même temps, nous avons procédé à la remise en état de la plupart des terrains de sports désormais en synthétique. Et pour demain, nous travaillons à l'extension de la piscine, chantier coûteux qui impose au préalable de rechercher les solutions financières les plus compatibles avec les ressources municipales.

On peut aussi évoquer l'évolution de l'offre culturelle avec le château de Ladouctte, la médiathèque Georges Brassens et les trois médiathèques de quartier.

Ainsi, l'équipe municipale déroule sans faiblir, au rythme de ses capacités financières, son action au service de tous, avec un fil conducteur : l'amélioration des conditions de vie des Drancéens, d'aujourd'hui et de demain. Et ces investissements en sont une traduction incontestable.

Oui, j'aime Drancy et je suis fière de cet élan nouveau et de cette dynamique attractive.

Aude LAGARDE
Maire

Retrouvez la ville sur

DRANCY.fr

et sur les réseaux sociaux





Mercredi 11 octobre, Agir ensemble a lancé son auto-école associative en présence du maire, Aude Lagarde. La structure permettra aux lycéens et étudiants de passer leur permis à moindre coût.



Samedi 20 octobre, le député, Jean-Christophe Lagarde, et le maire, Aude Lagarde, inauguraient le centre de ressources associatif (CRA), un lieu d'informations et de conseils pour aider les Drancéens à monter leurs projets.



Mardi 16 octobre, les enfants de l'école élémentaire Timbaud ont mis leurs baskets pour l'association ELA. Objectif : obtenir un maximum de dons pour battre la leucodystrophie.

Dimanche 7 octobre, l'association des commerçants du marché a profité de la semaine du goût pour proposer un atelier intitulé "Apprendre à cuisiner avec des produits frais à moindre coût".



Mercredi 10 octobre, la Ville proposait un forum santé où les Drancéens, enfants comme adultes, ont pu trouver toutes les informations pour être et rester en bonne santé.

Une nouvelle boutique de proximité

VENDREDI 12 OCTOBRE, LA BOUTIQUE LE PANIER D'À CÔTÉ A ÉTÉ INAUGURÉE. UN MAGASIN DE PRODUITS 100% LOCAUX, DONT L'OUVERTURE A ÉTÉ SOUTENUE PAR LA VILLE.



En 2017, Vincent Fioretti et Remi de Luca, deux jeunes Drancéens, se lancent dans l'entrepreneuriat. Leur idée : proposer des produits locaux de qualité, à l'heure où consommer mieux devient une préoccupation pour de nombreux habitants. Leur affaire tourne, d'abord avec un site de vente en ligne. Ce mois-ci, c'est un nouveau virage qui est abordé par les jeunes entrepreneurs avec l'ouverture de leur boutique, au 159 avenue Henri Barbusse.

Si leur motivation y est pour beaucoup, la Ville a, elle aussi, soutenu et activement participé à cette création. Aude Lagarde, maire de Drancy, a tenu à le rappeler lors de l'inauguration : "Depuis plusieurs années déjà, nous avions cette volonté très forte de développer ce type de commerce dans notre ville. C'est pourquoi nous avons tant souhaité soutenir ces deux jeunes Drancéens, dont le projet correspondait au développement économique souhaité". Ce nouveau commerce a aussi pour vocation de répondre aux nouvelles envies des consommateurs : "Nous nous devons de propo-

ser aux habitants un commerce qui correspond à leurs attentes. Après la vente en ligne, il était primordial de leur permettre d'avoir pignon sur rue", a indiqué le maire. Les services municipaux se sont donc mobilisés : "L'Agence pour le développement économique local (ADEL) ainsi que le service Mission Emploi ont accompagné le projet et ont permis d'orienter les deux jeunes entrepreneurs afin de leur permettre d'être là aujourd'hui, a ajouté Aude Lagarde, nous leur souhaitons longue vie, avenue Henri Barbusse".

Des Drancéens demandeurs

Venus nombreux assistés à l'inauguration, les habitants n'ont d'ailleurs pas manqué de rappeler qu'eux aussi, étaient demandeurs d'un tel commerce de proximité. "Nous habitons juste à côté, explique Gérard D., venu avec sa femme pour découvrir la boutique. Depuis plusieurs semaines, nous attendions avec impatience l'ouverture du magasin. C'est une très bonne chose, nous serons sans aucun doute des clients réguliers", affirme Gérard

D. D'ailleurs, c'est un vrai succès dès l'ouverture : légumes, œufs, fromages frais, chocolat, gâteaux... Les étals se vident à vue d'œil.

Un concept innovant

D'un nouveau genre, la boutique propose des produits locaux, sélectionnés pour leur qualité. "Nous voulons rétablir la relation entre les producteurs et les consommateurs de notre territoire," explique Vincent Fioretti. Les produits qu'ils vendent sont effectivement choisis de manière très stricte : issus d'une agriculture bio ou raisonnée, les techniques utilisées pour leur production respectent à la fois les sols et le produit. "Les produits que l'on vend ont été récupérés au maximum 48 h avant la mise en vente. C'est une filière très courte", conclut son collègue, Remi de Luca.

➤ Le Panier d'à côté

159 avenue Henri Barbusse
de 9h à 19h, du lundi au dimanche
www.lepanier-dacote.fr



La fibre : Orange vous explique



L'opérateur, qui installe actuellement la fibre à Drancy, vient à la rencontre des habitants pour répondre à leurs questions.

➔ **samedi 3 novembre**
de 10h à 16h
parking de la place de l'Hôtel de Ville

DRANCY.fr

Rubrique fil infos

Retrouvez une carte interactive pour visualiser chez vous, dans votre quartier, le déploiement de la fibre.



TRAVAUX

Éclairage public : le chantier se poursuit

FIN OCTOBRE, LA VILLE CHANGEAIT LES CANDÉLABRES DE LA RUE DE LA RÉPUBLIQUE. LE RENOUVELLEMENT DE L'ENSEMBLE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE DRANCY DEVRAIT ÊTRE TERMINÉ COURANT 2019. 4500 CANDÉLABRES AURONT ALORS ÉTÉ CHANGÉS POUR 13 MILLIONS D'EUROS DE TRAVAUX ET 2 MILLIONS DE KWH ÉCONOMISÉS PAR AN.



Avec une petite grue, les ouvriers orientent le candélabre afin de le positionner.



Une fois mis en place, le nouveau candélabre est raccordé à l'électricité. Une coulée de béton tout autour viendra finaliser la pose.



Seniors : restez vigilants

PLUSIEURS FOIS PAR AN, LA VILLE SENSIBILISE LES SENIORS DRANCÉENS AUX PRINCIPAUX DANGERS DONT ILS PEUVENT ÊTRE VICTIMES DANS LA RUE ET À LEUR DOMICILE.

Mardi 9 octobre, résidence pour personnes âgées Les Mimosas. Jean-Luc Rageul, ancien commandant de police, aujourd'hui délégué à la cohésion police/population, intervient devant une vingtaine de résidents. Il débute par la sécurité routière. "Vous devez voir et être vus" ; "avant de traverser, il faut regarder à gauche, à droite, de nouveau à gauche et attendre que les véhicules soient à l'arrêt" ; "il ne faut pas passer derrière mais devant un engin de chantier..." Autant de règles bien connues, pas toujours mises en pratique et pourtant nécessaires. "Les seniors représentent 20% de la population et 50% des piétons tués", explique Jean-Luc Rageul. "Plus on vieillit, plus il faut être vigilant et malheureusement, c'est souvent l'inverse", insiste l'intervenant.

Jean-Luc Rageul passe ensuite à un autre domaine face auquel les seniors

doivent particulièrement faire preuve de vigilance : la conduite. En 2017, le nombre d'accidents de la route dans lesquels étaient impliqués des conducteurs de + de 65 ans et de + de 75 ans a augmenté de manière significative. L'intervenant donne quelques conseils encore une fois très simples : "Il faut vérifier sa vue régulièrement, préférer une boîte automatique, éviter de conduire la nuit ou aux heures de pointe...". "C'est juste du bon sens, juge une résidente. Mais, il faut reconnaître qu'on ne le fait pas toujours, peut-être parce qu'on n'est pas vraiment conscient de la réalité du danger".

Vol par fausse qualité : attention

Le danger est aussi chez soi. Jean-Luc Rageul insiste notamment sur ce qu'on appelle dans le jargon judiciaire, "les vols par fausse qualité",

c'est-à-dire commis par des individus qui se font passer pour d'autres, par exemple pour des policiers ou récemment des agents du centre communal d'action sociale (CCAS). "Ces délits sont fréquents et leurs auteurs sont particulièrement malins", assure l'ancien commandant de police. À chaque fois qu'il appelle à plus de vigilance, il donne aux retraités des moyens simples de réduire le risque : ne laisser entrer personne dont la visite n'est pas prévue, vérifier toujours la qualité de ses visiteurs, ne jamais laisser son sac à main à proximité de sa porte d'entrée... L'intervention se termine par des conseils pour éviter les vols dans la rue, notamment les vols à l'arrachée et les vols de cartes bleues. "Il s'agit surtout de rappels, conclut-il. Nous avons parfois de mauvaises habitudes qu'il est facile de changer pour se protéger".

RETRAITÉS



SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE 2018

Du vendredi 30 novembre

au vendredi 7 décembre

14h à l'Espace Culturel du Parc

Retrait des places

Mardi 20 et mercredi 21 novembre

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Salle Louis Méret et dans les Maisons des services publics Avenir, Économie et Village Parisien

Le théâtre au centre social

TOUS LES LUNDIS APRÈS-MIDIS, LE CENTRE SOCIAL MUNICIPAL PROPOSE DES ATELIERS THÉÂTRE. UN MOMENT DE BONNE HUMEUR MAIS SURTOUT D'APPRENTISSAGES MULTIPLES, QUI FAIT L'UNANIMITÉ AUPRÈS DES ÉLÈVES.



Lundi 15 octobre, 14h15, salle d'activités du centre social. Les élèves se déplacent en musique, deux par deux, face à face, sans se toucher. "Ils se racontent une histoire juste avec le regard, explique Sylvie Haggäi, intervenante de la compagnie Gaby Sourire. *Le regard peut véhiculer des émotions très diverses.*" Au fil de l'exercice, le va-et-vient s'accélère, le théâtre devient danse, des sourires s'esquissent, des rires éclatent. L'histoire se terminera pour les uns par une tape dans le dos, pour les autres par une accolade.

Accès à la culture

Pendant les cours, les neuf élèves, huit femmes et un homme, travaillent leur gestuelle, leur voix et l'expression d'émotions. Et, une fois par an, ils vont voir une pièce de théâtre. "Nous sommes presque toutes mères au foyer, constate Aicha, une élève. *Nous ne pouvons pas prendre des cours ou aller au théâtre. C'est trop loin, trop cher, nous n'avons pas la possibilité de faire garder nos enfants...*". L'atelier est donc l'occasion de se familiariser avec un art auquel ils n'auraient pas accès autrement.

Gain de confiance en soi

Mais les ateliers ont bien d'autres vertus, non moins utiles. D'abord, c'est

une occasion unique de s'échapper deux heures du quotidien. "Quand on est ici, on oublie tout", s'amuse Aicha. Il y a le contact avec les autres. "On rigole beaucoup", avoue Ilham, une autre participante. Avant d'insister : "Et en plus, on apprend plein de choses".

Les élèves, pour la majorité desquels le français n'est pas la langue maternelle, travaillent leur expression orale et leur prononciation. "Nous faisons de vrais progrès", juge Aicha. Mais, attention, ce ne sont pas cours de langue. "C'est surtout la confiance en eux qu'ils acquièrent au fil des cours qui leur permet de progresser et surtout de se sentir plus à l'aise", précise Sylvie Haddaï.

➤ Atelier théâtre

par la compagnie Gaby sourire

Tous les lundis de 14h à 16h

(hors vacances scolaires)

Gratuit

Sous condition d'adhérer au centre social (5 € par an)

➤ Pour s'inscrire

Centre social municipal

8 rue Pierre Sépard

01 48 96 45 15



LE CENTRE SOCIAL MUNICIPAL, C'EST QUOI ?

- un service municipal de proximité
- installé au cœur de la cité du Nord
- mais ouvert à tous les habitants du quartier Paris campagne
- avec :
 - des événements festifs : fête de quartier, animations de rue...
 - des ateliers pour tous, toute l'année, autour de la famille, de la culture, de l'emploi, du sport, de l'éducation...

Un projet ambitieux pour les centres de loisirs

AVEC LE RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS, LA VILLE MISE SUR UN PARCOURS ÉDUCATIF AMBITIEUX QUI TIENT COMPTE DU RYTHME DES ENFANTS ET DE LEURS ENVIES.



Avec un millier d'enfants accueillis chaque mercredi, les centres de loisirs restent la solution la plus prisée par les parents drancéens.

Le mercredi au centre, c'est d'abord plus de sorties. Depuis la rentrée, leur nombre a doublé. Huit sont organisées chaque mercredi, quatre le matin et quatre l'après-midi. Ainsi, tous les enfants font au moins une visite par "période intervacances". Or, "les sorties constituent un moyen unique de s'ouvrir, de découvrir et d'apprendre", rappelle Claudie Cheraifi, responsable du service municipal de l'Enfance.

Disposer d'une journée entière constitue un vrai plus à bien des titres. Les équipes d'animation peuvent proposer davantage d'activités manuelles, artistiques, sportives mais aussi scientifiques. "Avoir plus de temps, c'est pour nous la possibilité de faire mieux avec des projets plus complets", constate Claudie Cheraifi. La Ville sensibilise également les enfants aux problématiques actuelles : le développement durable, l'équilibre alimentaire, les dangers domestiques, le cyber harcèlement, la sécurité routière... "Les centres de loisirs sont un endroit où ils apprennent beaucoup de choses différentes, de manière ludique et dans une ambiance détendue", estime

Mohamed Khemliche, conseiller municipal en charge du service.

L'enfant au coeur du projet

Même s'il y a la possibilité de faire plus de choses, il n'est pas pour autant question de faire du mercredi une journée surchargée. "C'est un temps de relâche, rappelle Mohamed Khemliche. Le projet veille donc au rythme des enfants et à leur fatigue. C'est l'occasion pour tous de prendre davantage le temps de faire les choses".

Les équipes d'animation sont à l'écoute des enfants. Elles les consultent régulièrement, notamment sur le programme des activités. "On leur demande ce qu'ils ont envie de faire et on choisit avec eux", explique Claudie Cheraifi.

Un partenariat avec l'école

S'il est un temps à part, le mercredi s'inscrit tout de même dans la continuité du temps scolaire. Il doit y avoir une complémentarité et une cohérence entre le projet pédagogique élaboré par l'équipe d'animation et celui de l'école. C'est la grande nouveauté de cette année : écoles et centres se présenteront respectivement leurs projets en conseil d'école. "Dans l'intérêt des enfants, il est important de

travailler ensemble et de développer le lien inter-directions", estime la responsable du service Enfance.



1000

c'est le nombre moyen d'enfants accueillis en moyenne chaque mercredi depuis septembre contre 1250 avant le retour à la semaine de quatre jours.



Les pantalons rouges

Les jeunes hommes ont rejoint leur casern...
peu adapté (avec les pantalons rouges...)
pendant une semaine avant de rejoindre
Maréchal Joffre. Première bataille... L'
... Les combats les épargnent mais l'
... vivants sont dispersés dans



Pendant les vacances de la Toussaint, 9 centres de loisirs ont suivi un "parcours de la mémoire" à travers la Ville avec les visites des expositions sur la guerre de 14-18 à la médiathèque Georges Brassens et au château de Ladoucette. Deux d'entre eux se sont également rendus au Musée de la Grande Guerre de Meaux.

Transmission : le temps de la parole

À l'heure où nous célébrons le centenaire de l'Armistice de la 1^{re} Guerre mondiale, la notion de transmission se révèle plus que jamais essentielle.



Dessin de Xavier Ponvert-Delucq, dessinateur et enseignant à Jean Macé, à l'occasion du décès d'un ancien déporté, Léon Zyguel, venu témoigner devant les CM2 de l'école.

*Hommage à
Léon Zyguel*
DEWAZ

Autrefois, on se transmettait les histoires au coin du feu. Elles étaient répétées, déformées, oubliées, voire se transformaient en mythes. Puis vint l'écriture, qui permit de figer le récit avant qu'il ne disparaisse. Aujourd'hui, l'histoire est un savoir disponible : dans les serveurs d'Internet, presque toutes les connaissances du monde sont désormais à portée de main. Il suffit de se pencher dessus - et de faire le tri - pour étancher sa soif. Mais il y a une grande différence entre les savoirs transmis - par le parent, l'enseignant, le témoin, le maître d'apprentissage... - et ceux glanés par un moteur de recherche.

Dans 70 ans, les élèves drancéens qui auront rencontré André Berkover, témoin et victime de l'Holocauste, dans leurs jeunes années de collège, auront une vision bien réelle d'un passé pourtant vieux d'un siècle et demi. Ils auront lu dans son regard. La transmission permet de faire durer le présent à la façon d'un élastique qui s'allonge. Avant de se casser.

Aujourd'hui, il n'y a plus de poilus de la Première guerre mondiale. Bien sûr, les enregistrements audios et vidéos ont permis de conserver leurs nombreux témoignages. Mais ces soldats font dorénavant partie de l'histoire globale des hommes et des nations.

Dans une à deux générations, les individualités ne seront, par contre, plus que de vagues souvenirs dans la mémoire familiale. Qui pleure ou célèbre aujourd'hui le sort des héros de la guerre de 1870 ? Plus grand monde car, de mémoire d'homme, ce conflit s'est estompé.

Alors oui, la transmission permet de figer le temps dans un monde où les actualités s'entassent à la façon d'un mille-feuille. Si nous savions parler et si nous savions écouter, peut-être serions-nous plus sages dans nos jugements.



Un message de paix

LES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS NE SONT PAS QUE DES LIEUX DU SOUVENIR. ELLES APPORTENT UN ÉCLAIRAGE SUR L'AVENIR.

Presque chaque association publie régulièrement son journal, souvent au format de magazine, et aux photos clinquantes. Ce ne sont pas des magazines à la mise en page léchée et aux photos clinquantes. On y trouve des agendas et des comptes rendus des activités qu'elles organisent, parfois des articles plus politiques ou des retranscriptions de prises de paroles, mais aussi des biographies ou des récits historiques. Assemblez tous les numéros et vous y trouverez le portrait de la Résistance, et même de toutes les résistances, peint à la façon d'un tableau pointilliste et constitué de milliers de témoignages. Dans quelques décennies, c'est peut-être dans cette abondante littérature que les historiens trouveront les éclairages essentiels à leur discipline.

Une dizaine d'associations sont installées à Drancy, dans un pavillon mis à disposition par la Ville, la Maison des anciens combattants. Chacune a son histoire. Certaines d'entre elles, comme l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC) ont été créées durant la 1^{re}

Guerre mondiale, afin de défendre les intérêts des victimes du conflit. D'autres l'ont été après des guerres plus récentes, comme la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNA-CA). Si toutes honorent la mémoire de femmes et d'hommes qui ont porté les couleurs de la France, il y a chez elles également bien d'autres aspects qui méritent d'être mis en valeur.

Des sentinelles de l'Histoire

Toutes sont, par exemple, des étendards de la paix. Ne nous y trompons pas, les drapeaux qui sont honorés lors de chaque cérémonie ne sont pas les emblèmes de victoires ou de défaites anciennes. Ils sont des symboles de la vie libre que tous les peuples méritent de connaître. Les associations sont toutes, à leur façon, des sentinelles qui veillent à ne pas laisser l'histoire être réécrite ou manipulée. Certaines ont aussi des responsabilités que peu de gens connaissent. Saviez-vous que l'ONAC, aujourd'hui Établissement public d'État, est chargé d'apporter un soutien moral et matériel à plus de

3 millions de personnes ? Les victimes des guerres, mais aussi du terrorisme, ou encore les veuves peuvent bénéficier de ses services.

Évoquer les particularités de chaque association serait long. Leur dénominateur commun est néanmoins très clair : célébrer des victimes, partager des connaissances et transmettre un message de paix. Un programme plus que jamais d'actualité.



Le pouvoir du témoignage

RENCONTRE AVEC LUDOVIC GUICHARD, 18 ANS, ÉTUDIANT EN HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE, LAURÉAT DU CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION EN 2015.



Intervention d'André Berkover (à droite) dans la classe de Ludovic Guichard (à gauche) dans le cadre du concours national de la Résistance 2015.

La transmission de la mémoire, qu'est-ce que cela vous évoque ?

Un moment bien précis : ma rencontre avec un ancien déporté, André Berkover. L'écouter raconter mais surtout voir son traumatisme... Je me souviens de sa main droite qui tremblait beaucoup. On sentait que s'ouvrir à nous était quelque chose de difficile pour lui, de violent même.

L'école nous apprend l'Histoire à travers des faits historiques et leurs impacts géopolitiques... Elle ne transmet pas la mémoire à travers un vécu, un ressenti. Or, c'est cette transmission qui permet de comprendre. À 14 ans, je n'avais pas vraiment conscience de ce qu'était le monde. De ce fait, voir André Berkover revivre pendant 3 heures devant moi l'hor-

reur de ce qu'il avait vécu m'a touché encore davantage. Je n'oublierai jamais ce moment. Il a été pour moi une inauguration très forte à la cruauté humaine, mais aussi un tremplin unique vers le monde. Il m'a donné envie d'apprendre davantage.

André Berkover est décédé il y a quelques semaines, il reste de moins en moins de témoins. Que va devenir cette mémoire ?

Même si les témoignages de nombre d'entre eux ont été enregistrés et pourront être rediffusés, une vidéo n'aura jamais le pouvoir d'une rencontre et petit à petit, au fil des décennies, on risque d'oublier. Quant à ceux qui, comme moi, ont eu la chance de les rencontrer, nous pouvons parler de leurs témoignages, de ce qu'il nous ont dit, de leur émotion et de la nôtre. Nous ne pourrions ni les faire revivre, ni les remplacer. Je ne pense pas pouvoir être leur porte-parole un jour. Mais l'important, c'est que leur message ait été entendu, que l'humain ait évolué et qu'il n'y ait plus jamais de guerres comme ça.

Transmettre, c'est aussi alerter

RENCONTRE AVEC HERVÉ ZIEGLER, PROFESSEUR AU COLLÈGE ANATOLE FRANCE, LAURÉAT À PLUSIEURS REPRISSES DU CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION ET JEAN-MARC ASSAYAG, ENSEIGNANT À LA RETRAITE À L'INITIATIVE DE NOMBREUSES RENCONTRES ENTRE SCOLAIRES ET TÉMOINS, ÉGALEMENT LAURÉAT DU CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION AVEC LES COLLÉGIENS D'ANATOLE FRANCE.

La rencontre avec les témoins constitue-elle une étape indispensable de la transmission ?

Hervé Ziegler : Lorsque les élèves participent au concours national de la Résistance et de la déportation, ils ont paradoxalement peu de connaissances sur la Seconde guerre mondiale. Ils ont vu le wagon, les bâtimens, mais ce qu'il s'est passé, c'est flou et assez théorique.

Jean-Marc Assayag : L'intervention de témoins est essentielle, parce qu'ils incarnent devant eux ce qui s'est passé.

H. Z. : Avec le temps, les témoins sont de moins en moins nombreux, mais je pense que les enfants de ces gens-là prendront le relais et continueront à témoigner. On a besoin que ce soit le plus direct pos-

sible, l'impact sur les enfants est différent.

Ces témoignages ont-ils le pouvoir de changer l'avenir ?

J-M. A. : Savoir, c'est être en mesure de réagir.

H. Z. : Même s'il est difficile de savoir ce que les jeunes retiendront exactement. Nous avons aussi un rôle à jouer, parce que nous sommes parfois les seuls à expliquer le passé : certaines familles l'abordent, d'autres non. Transmettre ce passé, c'est sensibiliser les enfants sur les risques politiques de certaines décisions, que ce soit en France ou bien à l'étranger. On n'est jamais à l'abri du retour d'un dictateur. Or, c'est important de connaître les conséquences de certaines idées.



Venez célébrer le centenaire

DIMANCHE 11 NOVEMBRE, LA FRANCE FÊTERA LE CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918. À DRANCY, LA COMMÉMORATION SERA UN MOMENT FORT DE TRANSMISSION DE LA MÉMOIRE NATIONALE ET DE CONSOLIDATION DE LA PAIX. RENCONTRE AVEC RAOUL ROSA, CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ AUX ANCIENS COMBATTANTS.



La Ville a-t-elle un rôle à jouer dans la transmission de la mémoire ?

Bien sûr et j'irai même plus loin : elle a un devoir de mémoire, le devoir de rappeler l'Histoire et, à travers elle, de faire partager les valeurs de la République.

Comment le fait-elle ?

De nombreuses manières. Elle propose aux écoliers et aux enfants des centres de loisirs des visites guidées des expositions historiques proposées à Drancy. La Ville accompagne également les associations de conservation de la mémoire ainsi que celles d'anciens combattants, à la disposition desquelles elle met des locaux... Et, bien sûr, elle le fait dans le cadre de chaque commémoration.

En quoi une commémoration est-elle un moment de transmission ?

À chacune d'elles, nous invitons des jeunes à participer au protocole aux côtés des anciens combattants. Il y a les membres du conseil consultatif de jeunes (CCJ) qui lisent des messages et souvent une chorale d'enfants et d'adolescents. Une commémoration doit être un moment d'échanges et de partages entre les générations. Peu importe que l'on ait des ancêtres qui aient vécu ou non ces événements. Une commémoration, c'est avant tout pour moi une célébration patriotique, la traduction d'une histoire en valeurs qui sont communes à tous les citoyens français. C'est un moment solennel, mais aussi très émouvant. Il est important que chaque habitant sache qu'il y est le bienvenu.

Le 11 novembre, la Ville invite tous les Drancéens à venir fêter le centenaire...

Oui. Nous souhaitons qu'un maximum de Drancéens participent. Nous avons fait évoluer le protocole en l'ouvrant davantage aux civils et notamment aux enfants. Nous avons décidé d'ajouter un temps, au château, à la

suite duquel les participants pourront visiter les expositions. Nous avons également invité les établissements scolaires à participer. Nous avons eu beaucoup de retours positifs. Six classes seront présentes soit plus d'une centaine d'élèves, de la maternelle au collège. La plupart interpréteront des chants patriotiques. On sent dans les écoles de Drancy une vraie envie de transmettre l'histoire mais aussi les valeurs de la République. Et j'avoue que c'est quelque chose qui me donne beaucoup de satisfaction.



PROGRAMME

9h30 : Cérémonie de l'Armistice, place de l'Hôtel de ville

En présence de Jean-Christophe Lagarde, député, d'Aude Lagarde, maire, et du conseil municipal, avec les portes drapeaux et les associations patriotiques, le Conseil Consultatif de Jeunes avec Orchestre Banlieue et la chorale Chœur et Mouvement, accompagnée par les élèves de l'école Saint-Germain et du collège Anatole-France

10h30 : Cérémonie au monument aux morts du cimetière municipal

avec dépôts de gerbes.

11h30 : Cérémonie du centenaire au château de Ladoucette

Remise du bleuet du souvenir et vin d'honneur, avec les chorales de l'école maternelle Simone Veil, des écoles élémentaires Diderot et Cristino Garcia, du collège Liberté ainsi que de l'association Chœur et Mouvement.

du 1^{er}
au 15
NOVEMBRE
2018

DRANCY • scope

Sortez !



CENTENAIRE
de l'**ARMISTICE**



1918
2018

CONCERT
EXPOSITIONS
LECTURE MUSICALE
CONFÉRENCE DÉBAT
DOCUMENTAIRES
THÉÂTRE
CINÉMA

LE PROGRAMME



CENTENAIRE

de l'ARMISTICE

1918
2018



LE 11 NOVEMBRE MARQUE LA SIGNATURE DE L'ARMISTICE ENTRE LES ALLIÉS ET L'ALLEMAGNE : C'EST LA FIN DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE, APRÈS QUATRE ANS DE CONFLIT, ENTRE 1914 ET 1918. MORTS, MUTILÉS, INVALIDES, PLUS DE 18 MILLIONS DE PERSONNES, MILITAIRES COMME CIVILS, ONT ÉTÉ VICTIMES DE CELLE QUE L'ON APPELLE LA "GRANDE GUERRE". CETTE ANNÉE MARQUE LES 100 ANS DE LA FIN DU CONFLIT. À CETTE OCCASION, LA VILLE PROPOSE UNE PROGRAMMATION RICHE POUR APPRENDRE, COMPRENDRE ET SE SOUVENIR.

LE PROGRAMME

→ JUSQU'AU 18 NOVEMBRE

EXPOSITIONS

- **BD 14-18 : La Grande Guerre en bande dessinée**

- **LA CARAVANE DE LA MÉMOIRE : les tirailleurs sénégalais, avant, pendant et après la Première Guerre mondiale**

- **LA GRANDE GUERRE**

- > 12h à 17h, Château de Ladoucette
du mardi au dimanche



notre imaginaire ? Vincent Marie aborde la question en interrogeant des auteurs de bande dessinée qui ont fait de la Grande Guerre le sujet principal de leur œuvre. Le film permet au spectateur de découvrir leurs œuvres, leurs ateliers, leurs univers.

Comment rendre compte de la souffrance des soldats ? Comment faire ressentir la "brutalisation" des combats ? Quels chemins les auteurs de bandes dessinées empruntent-ils pour ressusciter la Première Guerre mondiale dans la mémoire collective ? Quelle écriture visuelle de l'histoire proposent-ils ?

- > 19h, médiathèque Georges Brassens

→ JUSQU'AU 30 NOVEMBRE

EXPOSITION

- **DRANCY 14-18**

- > Médiathèque Georges Brassens



→ VENDREDI 2 NOVEMBRE

DOCUMENTAIRE

- **LÀ OÙ POUSSENT LES COQUELICOTS**

réalisé par Vincent Marie
D'où viennent les images de la Première Guerre mondiale qui hantent



→ SAMEDI 3 NOVEMBRE

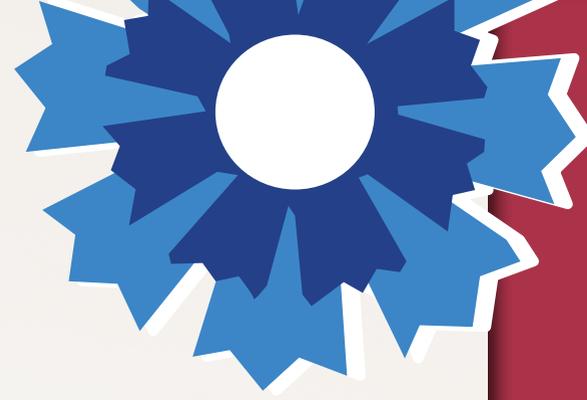
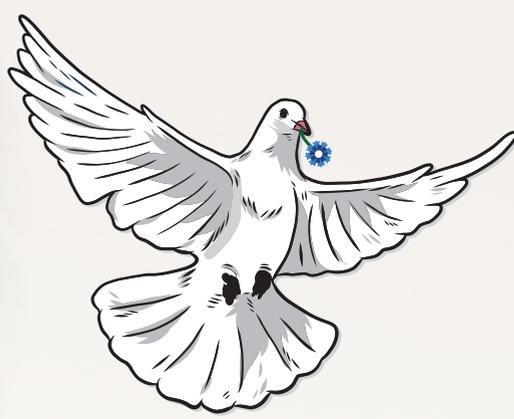
LECTURE MUSICALE

- **LETTRE À ADÈLE, PAROLES DE POILUS DE 1914 À 1918**

par Sabine Richard

Cinq camarades écrivent à leur institutrice d'antan l'horreur des tranchées, les privations, le froid, la faim et l'injustice de la Grande Guerre, le tout mis en musique par des compositions et des chants d'époque

- > 17h, médiathèque de l'Économie



→ **DU VENDREDI 9 AU VENDREDI 16 NOVEMBRE**

EXPOSITION

• **LE COMBAT DE BARBUSSE**

Henri Barbusse est un écrivain français. En 1914, âgé de 41 ans et malgré des problèmes pulmonaires, il s'engage volontairement dans l'infanterie (malgré ses positions pacifistes d'avant-guerre). En décembre 1914, il réussit à rejoindre les troupes combattantes du 231^e régiment d'infanterie avec lequel il participe aux combats en premières lignes jusqu'en 1916.

La postérité se souviendra surtout du roman qu'il écrivit sur cette expérience "Le Feu", prix Goncourt 1916, récit sur la Première Guerre mondiale dont le réalisme souleva les protestations du public de l'arrière autant que l'enthousiasme de ses camarades de combat.

> Médiathèque Georges Brassens

→ **SAMEDI 10 NOVEMBRE**
MUSIQUE ET TEXTES

• **100 ANS !**

Orchestrale Banlieue redonne vie aux airs patriotiques de la Grande Guerre. Au fil d'airs de musique française, Debussy, Ravel, Fauré, Saint-Saëns... et de fragments de vie racontés, les musiciens d'Orchestrale Banlieue et les comédiens de l'atelier d'art dramatique du Conservatoire municipal de Drancy partagent des souvenirs ineffaçables gravés dans les corps et les esprits. .

> 18h30, Espace culturel du parc



→ **SAMEDI 10 NOVEMBRE**

DOCUMENTAIRE

• **14-18**

Projection du ciné-club de Drancy. L'association vous invite à découvrir des images authentiques des conditions de vie durant la Grande Guerre et des combats qui ont secoué le monde. Le film documentaire projeté est un ensemble de documents audiovisuels provenant des Archives nationales, monté par Jean Aurel en 1963.

> 20h30, Espace culturel du parc

→ **DIMANCHE 11 NOVEMBRE**

COMMÉMORATION

=> page 14

→ **VENDREDI 16 NOVEMBRE**

CONFÉRENCE DÉBAT

• **LES FUSILLÉS POUR L'EXEMPLE**

par Pierre Gilbert
Président départemental de l'association républicaine des anciens combattants, l'ARAC et animateur de l'association "Les Amis de Barbusse", Pierre Gilbert revient sur les quatre années d'épouvantables souffrances pendant lesquelles les conseils de guerre de l'armée française (ordinaires ou spéciaux) auraient prononcé 2400 condamnations à mort de soldats, dont 675 furent effectives, les fameux "fusillés pour l'exemple".

> 17h, médiathèque Georges Brassens

→ **SAMEDI 17 NOVEMBRE**

THÉÂTRE

• **À DOUBLE TRANCHÉE**

Une rencontre fortuite, humaine, au fond d'un trou d'obus, une heure avant le cessez-le-feu de la Grande Guerre. Deux poilus, pris dans la tourmente, partent à la découverte l'un de l'autre. Des scènes de vie en temps de guerre, mais aussi un voyage en Afrique : l'illustration visuelle et sonore d'un récit poignant.

> 15h, médiathèque Georges Brassens

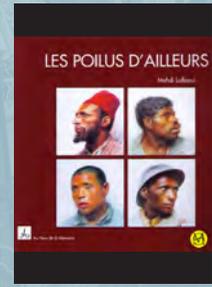
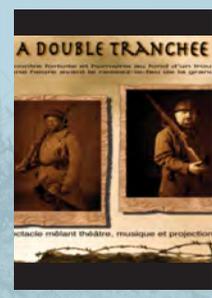
→ **DIMANCHE 18 NOVEMBRE**

DOCUMENTAIRE / DÉBAT

• **LES POILUS VENUS D'AILLEURS**

réalisé par Medhi Lallaoui
Cent ans après la fin de la Grande Guerre, que reste t-il dans notre mémoire collective et dans l'espace public de l'histoire de ces centaines de milliers de "Poilus d'ailleurs" venus pour contribuer à la libération de la Patrie dont ils étaient sujets et non citoyens ? Quels furent leur itinéraire, leur histoire et leur destinée ? La projection sera suivie d'un entretien avec le réalisateur, Mehdi Lallaoui.

> 15h, médiathèque Georges Brassens



→ **VENDREDI 23 NOVEMBRE**

LECTURE MUSICALE

• **LETTE À ADÈLE, PAROLES DE POILUS DE 1914 À 1918**

par Sabine Richard
Cinq camarades écrivent à leur institutrice d'antan l'horreur des tranchées, les privations, le froid, la faim et l'injustice de la Grande Guerre, le tout mis en musique par des compositions et des chants d'époque

> 18h, médiathèque Georges Brassens

>> **ENTRÉE LIBRE**

Pour les médiathèques, pensez à vous inscrire au(x) programme(s) de votre choix :
mediatheques@drancy.fr / 01 48 96 45 64

>> **LES ADRESSES**

Château de Ladoucette
parc de Ladoucette
Espace culturel du parc
place Maurice Nilès
Médiathèque Georges Brassens
65 avenue Marceau
Médiathèque de l'Économie
29 rue Dominique Roberty





1914, rue Jacqueline Quatremaire, alors rue William. Nous sommes à la campagne.



Drancy cité-jardin 27
La cité-jardin, ici rue Jacques Soubiran, construite dans les années 20. Un nouvel habitat pour une nouvelle ville.

Une nouvelle vie

CETTE FOIS, ÇA Y EST, LA GUERRE EST FINIE. APRÈS QUATRE ANNÉES SUSPENDUES AUX TEMPS DE L'ARMÉE, DRANCY PEUT REPRENDRE LE FIL DE SON HISTOIRE.

Nous sommes le 30 novembre 1918, en pleine séance du conseil municipal. Après avoir évacué quelques affaires courantes, le maire, Marie Frédéric Champion, prend la parole d'un ton solennel :

"Le Conseil municipal de Drancy, réuni en séance ordinaire, Adresse à M. Poincaré, président de la République, à M. Clemenceau, président du Conseil et aux membres du gouvernement, l'hommage unanime de leur admiration pour l'œuvre qu'ils ont si bien conduite concernant la défense de la Nation.

Au nom de la population de Drancy, exprime ses sentiments immortels de reconnaissance à nos morts et aux vaillants chefs et soldats ainsi qu'à nos fidèles alliés qui ont tous bien mérités de la Patrie et de l'Humanité. Vive la République !"

Un goût doux-amer

L'heure est à la victoire, mais peut-être pas à la fête dans tous les foyers de la ville. Drancy, qui comptait environ 8000 habitants avant guerre, a en effet payé un lourd tribut : plus de 200 de ses enfants ne sont pas revenus

du front. Même chez le maire, qui a dû gérer quatre années extrêmement complexes et venir en aide à ses administrés souffrant des restrictions, le cœur n'y est pas. Son fils de 20 ans, René, est tombé au combat dans la Somme à peine six mois auparavant. L'année suivante, il ne se représentera pas lors des nouvelles élections municipales, après onze années passées à la tête du conseil. C'est un autre représentant de la SFIO qui sera élu, Eugène Marius Duchanel.

Il faudra attendre encore de longs mois pour que Drancy retrouve son calme et pour que les installations militaires quittent la ville. La vie reprendra son cours, mais plus jamais elle ne sera la même. Le monde rural, avec ses fermes et ses champs, son temps qui s'écoule au rythme des saisons, va très vite s'estomper face à l'urbanisme galopant des lotissements. Le village se fait ville. Et si, autrefois, chacun vivait ici dans un monde protégé de l'extérieur, il faut désormais se rendre à l'évidence : Drancy doit s'ouvrir. C'est pourquoi l'une des grandes batailles de cet après-guerre sera celle du tramway. Il faudra des années pour

le voir circuler dans les rues drancéennes.

Du pain sur la planche

En attendant, en 1919, face à l'augmentation en flèche de la population, il est urgent d'organiser la ville, à commencer par le cimetière qu'il faut agrandir, notamment pour y inhumer les corps de nombreux soldats. Mais il faut aussi pouvoir répondre aux demandes des habitants. On se met alors à la recherche d'un nouveau bâtiment pour la Mairie, désormais trop à l'étroit dans la Maison Levasseur acquise en 1840. Un nouveau statut sera également octroyé aux employés municipaux dont le nombre s'accroît rapidement. Et puis, il y aura les travaux d'assainissement, de voirie, la création de nouveaux services, de multiples écoles et logements à construire...

L'entre-deux guerres débute. L'avenir s'annonce exaltant puisque la Der des ders vient de se terminer par une victoire. Deux décennies plus tard, Drancy va pourtant déchanter et se retrouver, à nouveau, dans la tourmente de la guerre.



*Bernard, il faut
qu'on fasse le bilan.*

*Il y a quelque chose
qui ne va pas Nicole ?*

GRANDE CAMPAGNE NATIONALE DE L'AUDITION

CENTRE D'AUDITION CONVERSIONS

44, avenue Jean Jaurès
93700 DRANCY
Tél. 01 57 42 70 70

Détecter les déficiences auditives le plus tôt possible, c'est absolument essentiel. En décembre, CONVERSIONS se mobilise. **Contactez dès à présent votre audioprothésiste pour effectuer votre bilan auditif gratuit*.**

CONVERSIONS.FR





Achat groupé : des tarifs attractifs

AVEC LA VILLE, ÉCONOMISEZ JUSQU'À 450€ LORS DE L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE.

En juillet, la Ville s'associait à Wikipower pour proposer un achat groupé de vélos électriques et de trottinettes. L'objectif : être nombreux afin de négocier les meilleurs prix, puis proposer à tous les Drancéens des tarifs attractifs. C'est chose faite pour les vélos, les négociations ont porté leurs fruits avec une réduction moyenne de 15% sur le prix de référence. Et comme la Ville accorde en plus une subvention de 200 €, les prix deviennent franchement intéressants. Pour des vélos au tarif allant de 990 à 1599 €, vous pouvez réaliser une économie de 350 à 450 €.



Trois modèles proposés

Les vélos électriques ont des caractéristiques communes :

- vitesse maximum avec l'assistance : 25 km/h
 - garantie : 2 ans
 - autonomie : entre 30 et 70 km
- Dans la sélection figure un vélo pliant, particulièrement utile pour les usagers des transports en commun et plus facile à ranger chez soi.

Une offre pour tous les Drancéens

→ Pour ceux qui ne se sont pas inscrits à l'achat groupé, sachez qu'il est toujours possible de s'inscrire sur le site drancy-energie.fr ou par téléphone au 01 84 21 29 94. Vous recevrez quelques jours plus tard un code de réduction à utiliser chez le fournisseur retenu par Wikipower.

→ Si vous vous êtes inscrits avant le 30 septembre et que vous n'avez pas reçu votre bon de réduction, contactez le 01 84 21 29 94.

200 € subventionnés par la Ville

Une fois votre achat effectué, vous pouvez demander à bénéficier du bonus drancéen. La subvention est de 200€ pour les Drancéens imposables et de 100€ pour les non imposables. Pour ces derniers, l'État verse également une subvention de 100€.

Notez que la seule condition pour bénéficier de cette subvention est

l'achat d'un vélo neuf. Vous pouvez donc sélectionner un modèle négocié par Wikipower ou faire un tout autre choix.

Pour obtenir votre subvention, vous devez vous présenter à la Cellule énergie et développement durable de la Ville avec les pièces suivantes : une facture d'achat, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, un avis d'imposition, une pièce d'identité, un relevé d'identité bancaire.

Toutes les pièces doivent présenter la même adresse à Drancy. Une seule aide est accordée par foyer.

Service Énergie - Développement Durable

01 48 96 39 21

developpementdurable@drancy.fr

ET LA TROTTINETTE ?

Wikipower propose un modèle de trottinette, chez Décathlon à Noisy-le-Sec. Il bénéficie d'une autonomie de près de 20 km et atteint une vitesse maximum de 25km/h. Le prix négocié par est de 495 €.



Donnez votre avis

TOUT AU LONG DU MOIS DE NOVEMBRE, L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL, PARIS TERRES D'ENVOL, LANCE DES ATELIERS DE CONCERTATION AUPRÈS DES SEQUANO-DYONISIENS POUR CONNAÎTRE LEURS DÉPLACEMENTS.

PARIS TERRES D'ENVOL

CONCERTATION SUR LE **PLAN LOCAL DE DÉPLACEMENTS**

VENEZ PARTICIPER ET DONNER VOTRE AVIS ATELIERS PARTICIPATIFS

SECTEUR AULNAY-SOUS-BOIS LE BLANC-MESNIL
Jeudi 15 novembre
 19h - Hôtel de ville Aulnay-sous-Bois

SECTEUR DRANCY - DUGNY LE BOURGET
Mardi 13 novembre
 19h - Hôtel de ville - Drancy

SECTEUR SEVRAN - VILLEPINTE TREMBLAY-EN-FRANCE
Jeudi 8 novembre
 19h - Espace V - Villepinte

île de France

PARIS TERRES D'ENVOL

île de France mobilités

La métropole du Grand Paris va considérablement changer le visage de la banlieue parisienne. La grande nouveauté : l'offre de transport décuplée, qui va permettre de faciliter les déplacements de chacun. Un exemple concret : le Tramway 11, qui relie Épinay-sur-Seine au Bourget en 20 minutes et qui devrait à terme relier Sartrouville à Noisy-le-Sec en 35 minutes. Le tout en ayant des possibilités de connexion avec d'autres lignes de transport : RERs, transiliens, tramways... Quatre nouvelles lignes de métro vont également voir le jour à travers l'Île-de-France, soit 68 nouvelles gares et 200 km de lignes. Le gain de temps est indéniable : vous relierez Nanterre à Drancy en 25 minutes, contre 1 h aujourd'hui.

Adapter l'offre

Reste à savoir comment chacun d'entre nous va relier ces stations. C'est tout l'enjeu de ces concertations, organisées dans le cadre du plan local de déplacements. Un RER bondé, un bus et des centaines d'automobilistes bloqués dans les embouteillages : la matinée commence mal pour tout le monde. Ces rencontres vont donc

permettre de comprendre davantage les déplacements de milliers de franciliens et donc de proposer les solutions adaptées et d'éviter ainsi les débuts - et fins de journée, interminables dans les transports.

Participez

Si vous souhaitez que l'offre de transport corresponde à votre réalité quotidienne, il est fortement conseillé de participer à cette rencontre, qui aura lieu le mardi 13 novembre à l'Hôtel de ville. Des intervenants de l'établissement public territorial, Paris Terres d'Envol, vous questionneront sur vos habitudes de déplacements, quels qu'ils soient.

Qui est concerné ?

Tout le monde, même ceux qui prennent leur voiture le matin. Pourquoi ? Simplement parce qu'il est fort possible qu'avec la nouvelle offre de transport, vous gagniez désormais du temps en prenant les transports en commun. C'est aussi une façon de s'engager vers un avenir plus "développement durable", en limitant la pollution liée à l'utilisation de sa voiture.

➔ Concertation Plan local de déplacement

mardi 13 novembre à 19h
 Hôtel de ville

Des ateliers participatifs sont organisés.

+ d'infos sur DRANCY.fr

LES CHIFFRES DE L'ÎLE DE FRANCE

- Le temps moyen passé dans les transports pour le trajet domicile/travail est d'1h24

- Chaque jour, 10 millions de passagers utilisent le réseau RATP

- Chaque jour, en moyenne 130 km de bouchons sont comptabilisés. On atteint 700 km en période neigeuse, 4 km pendant les grandes vacances

- Les automobilistes perdent en moyenne 90 h par an dans les embouteillages



Qui vote pour ?

DRANCY EST TOUJOURS À LA POINTE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LES ÉNERGIES RENOUVELABLES. CE JEUDI 18 OCTOBRE, ILS ÉTAIENT AU CENTRE DU CONSEIL MUNICIPAL.



La grande nouveauté est l'arrivée de vélos électriques en location sur le territoire. Le conseil a donné son accord pour la mise en place d'un service public de location longue durée, avec Île-de-France Mobilités. L'objectif de ce projet est de permettre aux citoyens de notre ville de bénéficier d'une solution de mobilité supplémentaire, dans une logique de développement durable et de protection de santé publique. Le service n'entraînera aucune charge supplémentaire pour la Ville, le coût étant assuré par le futur exploitant, les usagers et Île-de-France Mobilités. Le principe est simple : des locations moyennes (1 mois) ou longues (12 mois). *"Nous souhaitons que les habitants puissent tester en conditions réelles les avantages d'un vélo électrique avant de se lancer dans un achat,"* a expliqué le maire Aude Lagarde. *"Je rappelle d'ailleurs que la Ville, en partenariat avec Wikipower, permet aux Drancéens de bénéficier de vélos à moindre coût. Et*

surtout, la Ville a voté une subvention de 200 € afin d'encourager l'achat de vélos électriques" (lire p. 17).

Les bornes Autolib' ont également été évoquées : *"Nous voulons en récupérer afin de les transformer en bornes de recharge rapide pour les voitures électriques"*, a précisé le maire.



Côté énergie, la biomasse du quartier Avenir Parisien devrait fonctionner dès cet hiver et chauffer :

- le groupe scolaire Romain Rolland, Cristino Garcia
- le gymnase Romain Rolland
- le gymnase Paul Langevin
- la MJC Daniel André

En plus de la réduction des émissions des gaz à effet de serre permise par la biomasse, il s'agit également de diminuer les coûts liés au chauffage de ces bâtiments. Le conseil a donc autorisé le maire à signer la convention de partenariat avec la société Cofely.

Côté rues, les bouches à incendie publiques vont être remplacées. Le nouveau marché prévoit un système de sécurité afin d'éviter les ouvertures

intempestives, qui entraînent des problèmes pour les pompiers lors de leurs interventions ainsi que le gâchis de milliers de litres d'eau, à l'heure où la préservation des ressources est plus que jamais d'actualité.

La culture pour tous

Pour les médiathèques, les villes de Drancy, Dugny et le Bourget ont constitué un groupement de commandes, afin de mutualiser les marchés d'acquisition de livres, de documents culturels et de supports multimédias. Drancy étant le coordinateur des réseaux, elle signera donc les marchés mais chaque ville engagera ses commandes. En 2017, les médiathèques drancéennes ont acquis 6292 documents.

École privée/publique : tous égaux

Le conseil a voté une participation financière de 580 € par élève pour l'année en cours. Cette participation concerne tous les élèves drancéens scolarisés, qu'ils le soient sur le territoire de la commune ou pas, dans un établissement public ou privé. *"La somme est identique pour tous les élèves drancéens,"* a rappelé Aude Lagarde. *"Elle permet à chaque famille de faire le choix qui leur convient, du privé ou du public. Il s'agit de ne pas faire de différence entre les enfants"*. 249 Drancéens sont scolarisés à Saint-Germain, 57 à Charles Péguy, 38 à Saint-Yves, 17 à Sainte-Marie, 7 à Saint-Joseph, 8 à l'Alliance et 9 à l'Espérance.



Photo : © Fred Froese / iStock



Bienvenue !

À LA VILLA BEAUSOLEIL

MAISON DE RETRAITE MÉDICALISÉE



RESTAURATION
par de vrais Chefs



SOINS OPTIMUMS
tout en discrétion



SERVICE HÔTELIER
haut de gamme



ANIMATIONS
365 jours par an

La Villa Beausoleil de Drancy a été récompensée de la note de 10/10 en termes de qualité et de bien-être des résidents par Maison de Retraite Sélection.

12 rue Louis Delplace • DRANCY

01 55 89 00 00

villabeausoleil.com

Villa BeauSoleil

LA RETRAITE OUVERTE SUR LA VIE

Téléthon : la mobilisation commence

DIMANCHE 4 NOVEMBRE, DRANCY OUTRE-MER ORGANISE UN APRÈS-MIDI DANSANT POUR AIDER À VAINCRE LA MALADIE. CHIMÈNE, LA CHORÉGRAPHE DE L'ASSOCIATION, NOUS PRÉSENTE SON SPECTACLE, ÉTATS DE FEMME, LE MOMENT FORT DE L'APRÈS-MIDI.



Tout d'abord, pourquoi votre spectacle s'appelle-t-il États de femme ?

La femme que je suis, comme beaucoup d'autres, passe par différents états. Être une femme, c'est travailler, être amoureuse, être mère, ce sont des émotions, des combats... C'est tous ces moments de ma vie de femme que j'évoque dans le spectacle.

Comment retranscrivez-vous ces états ?

La danse est ma passion. Je vis pour danser et je danse pour vivre. Pour créer mes chorégraphies, je me nourris de toutes les danses que je pratique ou que j'ai pratiquées. Il y a la salsa, la kezomba, les danses traditionnelles des Antilles, celle de l'Afrique moderne... Chacune évoque pour moi quelque chose de particulier. C'est un voyage dans différents univers qui me sont chers.

Les spectateurs pourront-ils danser eux aussi ?

Oui, il y aura deux voire trois temps pendant l'après-midi. Il y aura le spectacle avec des performances que nous réaliserons en direct sur scène et d'autres que, pour des raisons d'organisation, nous aurons filmées en amont. Et puis, il y aura les moments, nombreux, où tous pourront danser. L'après-midi est un moment de partage et d'échanges ouvert à tous, membres ou non de l'association.

Les bénéficiaires de l'après-midi seront reversés au Téléthon ?

Oui, c'est une tradition. L'association organise toujours une manifestation en novembre dans ce but. La Ville est mobilisée, il est important que tous les acteurs, notamment associatifs, le soient aussi.



➔ **Spectacle et après-midi dansant** par Drancy Outre-Mer et Ballet caribéen dife avec l'orchestre Kowus et le ballet Kongo de Kalo Tshiekela
Dimanche 4 novembre de 14h à 20h
Espace culturel du parc Restauration sur place
Entrée : 10 € (non-adhérents) ; 8 € (adhérents) ; 5 € (enfants jusqu'à 12 ans)
06 83 27 74 03

BOURSE À L'ENFANCE
organisée par l'association BBN

Drancy

9h | 17h | **SAMEDI 10 NOVEMBRE 2018**

Renseignements : 06 22 92 51 18

Salle Louis Méret

AFMTELETHON

bbn



Du hockey dans les écoles

DES COURS DE HOCKEY SONT DISPENSÉS AUPRÈS DES ÉLÈVES DRANCÉENS. UNE DISCIPLINE ATYPIQUE, QUI RENCONTRE UN SUCCÈS CERTAIN. REPORTAGE À L'ÉCOLE DIDEROT.



Il fait très (trop !) chaud pour un mardi d'octobre. Dans la cour de l'école, 23 élèves de CM2 commencent leur deuxième cours de hockey, chapeauté par Guillaume Broussaert. Au total, la classe de David Ruas bénéficiera de 9 cours jusqu'aux vacances de Noël. On démarre très rapidement avec des équipes de 4. "On mélange les filles et les garçons," rappelle l'intervenant. S'ensuit un petit moment de flottement avant que 6 groupes, chacun (sauf un...) composé de 2 filles et 2 garçons, prennent place sur le terrain, avec à la main une crosse de hockey. Deux balles par groupe et l'échauffe-

ment commence : 4 plots alignés qu'il va falloir suivre jusqu'au dernier avant de faire demi-tour, tout en guidant une balle qui n'en fait qu'à sa tête. "Le pied gauche côté plot", répète en boucle Guillaume Broussaert. Rapidement, on s'aperçoit que la droite et la gauche demeure une notion abstraite pour bon nombre d'élèves. Qu'importe, il y a de la bonne volonté chez chacun d'eux.

Trucs et astuces

L'échauffement passé, on commence le premier exercice : "À chaque plot, je tourne la crosse pour arrêter la balle", montre l'intervenant. On ne se rend pas bien compte de la dextérité nécessaire pour réaliser cet exercice : il faut savoir doser sa force, avoir un geste précis et souple pour que cette balle rebelle réponde au doigt et à l'œil à ce qu'on souhaite lui faire faire. Les tentatives des élèves rappellent que ça n'a rien d'une évidence. Alors que chacun se concentre, certains se plaignent d'avoir mal au dos : "Comment peut-on faire pour garder sa crosse par terre sans plier le dos ?" questionne Guillaume Broussaert. "On plie les genoux !", s'écrie l'une des élèves. "On fait un tour avec les genoux pliés pour tester !", s'exclame l'animateur. Ça râle du côté des élèves, mais ... Ô miracle : "Monsieur, c'est plus facile en pliant les genoux !" C'est

la révélation : "Si on plie les genoux et qu'on garde le dos droit, on ne se fait pas mal", confirme l'intervenant.

On continue avec des courses relais, qui augmentent en difficulté au fur et à mesure que l'heure avance : un tour complet autour d'un plot, slalom, ligne droite, passe de balle au camarade de son équipe... On s'applique tout en essayant d'arriver premier, quitte à interpréter les consignes et les retravailler à sa sauce. Ce qui n'échappe pas à l'œil de l'intervenant, ni à l'enseignant : "C'est la balle qui fait le tour du plot, c'est pas toi !", s'exclame-t-il à l'adresse d'une élève. Au bout d'une heure, les élèves sont à la fois rincés et ravis, avec l'envie de recommencer pour enfin dompter la balle.

LE SPORT DANS LES ÉCOLES

"Le sport est très développé à Drancy. Chaque année, 110 classes sont inscrites pour les brevets de gymnastiques et 130 classes pour les brevets d'endurance", explique Bruno Giel, conseiller pédagogique à Drancy. "L'objectif est de permettre aux élèves un réel apprentissage dans différentes disciplines : vélo, gymnastique, endurance, rugby, handball, hockey, unihoc etc. Ils travaillent la motricité, l'habileté, ils apprennent les règles..." Les élèves de maternelle comme d'élémentaire sont concernés.

JAD Pilates



La JAD propose des cours de pilates, un sport qui s'inspire du yoga, de la gymnastique et de la danse. Huit principes guident ces cours : la concentration, le contrôle, le centre de gravité, la respiration, la fluidité, la précision, l'enchaînement, l'isolement. Cette méthode permet de raffermir son corps en profondeur, tout en douceur et en harmonie. Il permet : d'atténuer les douleurs dans le dos, d'améliorer sa souplesse, de lutter contre le stress... L'avantage du pilates est de faire travailler aussi bien le corps que l'esprit.

➤ Stage

dimanche 18 novembre
niveau I : de 14h30 à 15h30 / niveau II : de 15h30 à 16h30
salle Paul Éluard, 139 rue Roger Salengro
Tarifs : 8 € (adhérents) / 10 € (non adhérents)
06 10 28 57 72 ou jad-pilates@hotmail.com

Les foulées de l'aéroport

10 KM À PARCOURIR, À PETITES OU GRANDES FOULÉES.... LA 8^E ÉDITION REVIENT, DIMANCHE 25 NOVEMBRE.

C'est reparti pour 10 km ! Coureurs du dimanche ou chevronnés, les 10 km sont faits pour tous ceux qui en ont envie. Le parcours ne change pas, mais reste l'occasion de profiter de votre ville comme vous en avez rarement l'occasion.

Le départ se fait à 10 h avenue Castelnau, et l'arrivée, à l'heure à laquelle vous pourrez, à l'entrée du stade Charles Sage. Si l'aventure vous tente, vous pouvez dès maintenant vous inscrire gratuitement :

➤ En ligne sur le site drancy.fr, jusqu'au 21 novembre

➤ Au service des sports, au 1^{er} étage du centre administratif

Vous pouvez également vous inscrire sur place, au plus tard 30 minutes avant le début de la course. Dans ce cas, vous devrez vous acquitter de la somme de 5 €, reversée intégralement au Téléthon.

Une nouveauté à souligner : les dossards pourront être retirés au service

des Sports la semaine précédant la course.

Les supporters sont également attendus nombreux, pour applaudir et encourager les coureurs. L'année dernière, ils étaient près de 600 à prendre le départ.

Des coureurs bichonnés

Des étudiants en ostéopathie, de l'école Dauphine, seront présents pour les coureurs qui le souhaitent. Cinq boxes seront ainsi mis à disposition. Les soins sont entièrement gratuits et accessibles à tous les participants.

Chaque coureur se verra également offrir un tee-shirt, correspondant à la couleur dominante de l'affiche, qui change chaque année.

Pour cette 8^e édition, ce sera donc un tee-shirt tout en bleu qui rejoindra les commodes des coureurs. Plusieurs animations seront également proposées, avec quelques surprises...

Chiara Zenati, une success story

Génération
DRANCY 2024

Chiara Zenati s'est lancée dans la compétition équestre il y a à peine un an et a déjà raflé quelques médailles et plusieurs titres. La jeune fille concourt aussi bien en paralympiques qu'en valides. Et elle s'illustre aussi bien dans l'une que dans l'autre : en mai dernier, elle arrive 5^e en valides, lors des championnats d'Île-de-France, et obtient, en para-dressage, le titre. À peine deux mois plus tard, en juillet, elle récidive tout en montant en gamme, à La Motte Beuvron où elle devient championne de France, toujours en para-dressage.



Une vraie passion

Chiara conjugue désormais le sport avec l'école : interne dans l'Oise, elle est en seconde avec option équestre. Ce choix fait par hasard à l'âge de 6 ans s'est finalement transformé en histoire passionnelle. Visiblement bien lancée, Chiara Zenati ne devrait pas s'arrêter là. Peut-être la verra-t-on aux JO de 2024 ?



APPEL AUX COMMISSAIRES DE COURSE

Vous ne courez pas ? Participez quand même !

Pour que la course se déroule sans anicroche, des commissaires de course sont postés tout au long du parcours. Alors à vos gilets jaunes, qui vous seront fournis, pour assurer la sécurité des participants.

On compte sur les bonnes volontés pour se manifester :

➤ Par téléphone au 01 48 96 45 89

➤ Sur place au service des sports, au 1^{er} étage du centre administratif

Élus Majorité municipale

Pour le libre choix de l'école

C'est un débat vieux de 35 ans et purement idéologique qui refait surface chaque année à l'occasion du vote des participations municipales versées pour chaque élève scolarisé dans une école primaire autre qu'une école publique de Drancy.

Bien sûr certains soutiennent que l'école privée, c'est une école confessionnelle et c'est l'école des riches et que les parents n'ont qu'à assumer leur choix. D'autres prétendent que seules les écoles privées hors de Drancy sont vraiment des écoles pour les riches. Cette année, ils sont 385 que l'opposition traite de privilégiés en refusant de voter les participations proposées.

Pour la majorité municipale, les parents ont fait un choix libre qu'il convient de respecter totalement en application de la loi. Car il n'y a pas de véritable liberté sans moyens.

Élus Drancy autrement

Immobilier à Drancy : Un eldorado pour les promoteurs, La galère pour les projets publics

Il n'est jamais facile pour une ville d'arriver à coordonner son essor démographique avec ses besoins d'infrastructures.

Les écoles, les terrains de sports, les espaces culturels nécessitent d'être dimensionnés et planifiés avec une vision à long terme.

A Drancy, on assiste à une dramatique vente à la découpe du moindre mètre carré disponible aux promoteurs. Les espaces de ventes n'ont jamais été aussi nombreux.

En soit cela ne serait pas un problème si la majorité de Droite était capable de fournir les infrastructures nécessaires à l'accueil des nouveaux et actuels Drancéens mais que ce soit le groupe scolaire Jules Ferry, la rénovation de Cachin-Auffret ou celui de Salengro, par exemple, c'est retards, malfaçons et surcoûts.

Hacène CHIBANE
06 20 65 24 48
contact@drancy-autrement.fr

Élus À gauche pour Drancy solidaires ensemble

NON à la loi ELAN et OUI à un véritable logement pour tous !

Avec la loi ELAN, actuellement débattue au Sénat, le gouvernement donne aux promoteurs le droit de bétonner partout et en toute tranquillité. Ce n'est plus le droit au logement, mais le droit de faire de l'argent avec le logement.

Cette loi apporte une nouvelle pierre à la démolition du secteur social, par la déréglementation et la marchandisation d'un secteur d'intérêt général, au profit de promoteurs soucieux surtout de construire plus vite et moins cher. Le concours d'architecture est supprimé et les règles de marchés publics remises en cause. Autrement dit, droit de bétonner partout en toute impunité !

Pour ces raisons nous nous y opposons frontalement, en faisant de propositions à l'inverse des choix du gouvernement :

- * Renforcement des droits des locataires
- * Des marges financières supplémentaires pour les bailleurs et le respect des dynamiques territoriales
- * Renforcement de la qualité du bâti et la prise en compte des enjeux de réhabilitation

Nathalie Vasseur et Olivier Valentin

ENQUÊTE PUBLIQUE

Jusqu'au 20 novembre

L'utilité publique du CDG Express a été confirmée par la déclaration d'utilité publique modificative prononcée le 31 mars 2017. Aujourd'hui, le projet doit faire l'objet d'une autorisation environnementale. Un dossier a été déposé en janvier 2018 auprès des services compétents de l'État. Il comprend un volet "loi sur l'eau" ainsi qu'un volet "espèces protégées" et inclut une étude d'impact sur l'environnement entièrement actualisée. L'enquête publique pour l'obtention de l'autorisation environnementale est ouverte.

Dépôt d'une observation

jusqu'au 20 novembre 2018

> sur le registre d'enquête disponible à la mairie

> sur le registre électronique :

<http://cdg-express.enquetepublique.net>

> par voie postale, à l'attention du président de la commission d'enquête, Monsieur Claude Richer, Direction de la coordination des politiques publiques et à l'appui territorial, au bureau de l'environnement, 1 esplanade Jean Moulin, 93000 Bobigny.
> par courrier électronique :
cdg-express@enquetepublique.net

Permanence de la commission d'enquête à Drancy

Lundi 5 novembre de 9h à 12h
Hôtel de ville

Pour connaître les dates des autres permanences, des réunions publiques... Rendez-vous sur drancy.fr

Le projet

Le CDG Express assurera une liaison ferroviaire directe entre la gare de l'Est et l'aéroport Paris Charles de Gaulle (Terminal 2). Avec des départs fréquents et un temps de parcours réduit, il améliorera si-

gnificativement l'accessibilité de l'aéroport. De plus, il s'agira d'un mode de transport durable répondant aux enjeux environnementaux. Il proposera un haut niveau de service et de confort.

Les objectifs

> améliorer la desserte de l'aéroport
> favoriser le développement économique de la métropole parisienne et participer au rayonnement international de la région
> améliorer les conditions de transport du RER B en le délestant
> diminuer les circulations routières entre Paris et l'aéroport Charles de Gaulle

Le CDG Express, en bref :

> 32 km de tracé, dont 24 km de voies existantes et seulement 8 km de voies nouvelles
> 20 minutes de trajet
> un train toutes les 15 minutes
> 7 jours sur 7
> 6 millions de voyageurs attendus en 2024

PHARMACIES DE GARDE

Les gardes indiquées ci-dessous sont sous réserve de modification. Pour la délivrance de médicaments sur ordonnance, en dehors des heures et jours d'ouverture normaux des pharmacies, s'adresser au commissariat de police : 01 41 60 81 40

Jeudi 1^{er} novembre

Pharmacie Berthelot
5, rue Marcelin Berthelot
Drancy

Dimanche 4 novembre

Pharmacie des 4 Routes
129, avenue Henri Barbusse
Drancy

Dimanche 11 novembre

Pharmacie principale de Drancy
160, avenue Henri Barbusse
Drancy

Dimanche 18 novembre

> Pharmacie centrale de Bobigny
64, avenue Louis Aragon
Bobigny
> Pharmacie Fatealy
2, avenue de la division Leclerc
Drancy

MÉDECINE DE GARDE

Le service de garde est assuré le samedi après-midi et le dimanche par des médecins généralistes libéraux.

Vous pouvez vous rendre à la Maison médicale de Drancy

- du lundi au vendredi de 20 h à minuit
 - le samedi de 14 h à minuit
 - les dimanches et jours fériés de 8 h à minuit
- 17-19, avenue Henri Barbusse
01 55 89 21 90

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Barbarino Nelya - Baudoin Lekic Olivier - Belmokhtar Ilyes - Borhidan Théo - Carreira Noël Luna - Cotioras Yannis - Dekali Jena - Destour Sulaymân - Lassoued Aïcha - Nishanthan Anishlin - Opalinski Adam - Rouis Ali - Sahally Célia - Satkunanathan Asvith - Singh Arjun - Talon Forbin Nylan - Tesson Sirine - Triki Nassim - Vijayakumar Aadirah

MARIAGES

Bintaha Mohammed-Amine et Kissi Najoua - Blind Julien et Mokrani Lamia - Hadjadj Jordan et Chekroun Eva - Marmouch Tariq Et Hlilif Nadia - Mekside Mustapha Et Halimi Nadia - Melly Julien et Meznane Nihad - Mohamad Aboubacker Tarik et Mougamadousoulemane Nasrin - Nikodijevic Ivan et Rankovic Lela - Poche Ralph Et Lionnet Bélinda - Thirugnanatheepan Thileepan et Poologasingam Suvikshana - Zou Xian et Wu Anna

DÈCÈS

Hourdiaux Marcel

AGENDA



Retrouvez les rendez-vous culturels dans le **DRANCY** scope

DU 1^{ER} AU 30 NOVEMBRE

> Collecte de jouets

Au profit des Restos du Cœur et du Secours Populaire
Par l'agence Century 21
159, rue Anatole France

VENDREDI 2 NOVEMBRE

> Football

JAD/Le Mans
20h, stade Charles Sage

SAMEDI 3 NOVEMBRE

> Collecte solidaire

de déchets d'équipements électriques et électroniques
9h à 13h, place de l'hôtel de ville

> Rencontrez Orange

pour tout savoir sur la fibre de 10h à 16, place de l'Hôtel de ville
=> page 6

DIMANCHE 4 NOVEMBRE

> Après-midi dansant et spectacle

avec Drancy outre-mer au profit du Téléthon
de 14h à 20h, Espace culturel du parcours
=> page 21

LUNDI 5 NOVEMBRE

> Réunion publique

Informations sur le projet de géothermie
18h, Hôtel de ville, salle du conseil

> Enquête publique

sur le Grand Paris Express
Permanence de la commission d'enquête
de 9h à 12h, Hôtel de ville
=> page 24

MARDI 6 NOVEMBRE

> Bal

du CCAS
avec l'orchestre de Pascal de Smet
14h, Espace culturel du parc
Tarif : 9 €

VENDREDI 9 NOVEMBRE

> Belote

Tournoi de l'UNRPA (ouvert à tous)
14h, salle Jean Jaurès

> Journée bien-être

organisée par Open Mind
de 9h à 12h, salle Louis Méret
Gratuit sur inscriptions
06 11 33 75 69

SAMEDI 10 NOVEMBRE

> Bourse à l'enfance

avec BBN
de 9h à 17h, salle Louis Méret
=> page 21

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

> Commémoration du centenaire de l'armistice

=> page 14

> Rugby

RCD / Le Havre
15h, stade Guy Môquet

MARDI 13 NOVEMBRE

> Enquête publique

Donnez votre avis sur le plan local de déplacement urbain
19h, Hôtel de ville

DIMANCHE 18 NOVEMBRE

> Brocante sur le thème de l'enfance

Vêtements, livres, jouets...
à partir de 8h, salle Albert Liard
Réservations : 06 52 03 47 62 55

> Atelier culinaire

Cuisiner avec du Beaujolais
de 9h à 13h, devant la halle du marché



Cinéma : la qualité à prix réduit

ALORS QUE L'ESPACE CULTUREL FIGURE PARMIS LES SALLES LES MIEUX ÉQUIPÉES DU DÉPARTEMENT, LA VILLE FAIT LE CHOIX DE MAINTENIR DES TARIFS ACCESSIBLES À TOUS.

Avec un matériel à la pointe de la technologie, le cinéma de Drancy n'a rien à envier à ses voisins. "Pour l'image, nous utilisons un projecteur numérique 4 K à lampe à xénon, explique Thibaut Brehier, le projectionniste de la salle. Le son, lui, est multicanal 5.1 ou 7.1 en fonction des besoins". Pour les non-initiés, cela signifie qu'il est de très bonne qualité. "Il y a également 16 enceintes disséminées dans la salle, en plus de celle de l'écran", précise le projectionniste.

Pour ce qui est de la programmation, elle est très diversifiée. "On projette aussi bien des comédies françaises que des blockbusters américains, remarque Patricia Guillo, responsable de la programmation. Chaque Drancéen doit pouvoir trouver un film qui lui plaît". Y compris les enfants : des séances supplémentaires sont organisées pour eux à chaque période de vacances.

Un cinéma pour tous

Les prix sont très compétitifs. Le plein tarif est de 6 €, le tarif réduit de 5 € et le tarif enfant (jusqu'à 12 ans) de 3 €. Ainsi, une famille composée de deux adultes et deux enfants peut aller au cinéma pour 18 €. "C'est deux fois moins cher que dans la plupart des cinémas, insiste Luc Colson, directeur de la structure. Nos prix sont parmi les plus bas de France".

Cette politique tarifaire est un choix. "Nous nous s'inscrivons dans la même démarche que pour les spectacles : tous les Drancéens doivent pouvoir avoir accès régulièrement à la culture", explique Martine Bouvelot, adjointe au maire en charge de la Culture. Toujours dans la même optique, des séances de cinéma sont également proposées aux écoles à un tarif encore plus bas : 2 €/enfant.

Bientôt une nouvelle salle

La salle diffuse les films 4 à 5 semaines après leur sortie. "Pour les avoir plus tôt, il faudrait que nous obtenions l'exclusivité cinématographique, note Patricia Guillo. Pour cela, il nous faudrait augmenter le nombre de séances et diffuser au moins deux films par semaine." Un développement qui n'est pas possible pour l'instant. "La double fonction de la salle, cinéma et spectacle, ne le permet pas pour des raisons logistiques, regrette Martine Bouvelot. Passer d'une fonction à une autre nécessite une intervention systématique et lourde des techniciens." Avant de rappeler : "La Ville travaille actuellement à un projet de "centre culturel" dans le quartier du Baillet, avec une salle dédiée au cinéma".

Retrouvez la vidéo sur DRANCY.fr / voir et revoir



DU 4 AU 20 NOVEMBRE

CINÉMA

ESPACE CULTUREL DU PARC

Place Maurice Nilès, 120 rue Sadi Carnot - 01 48 31 95 42



PREMIÈRE ANNÉE

MERCREDI 31 OCTOBRE

14h30 - 20h30

DIMANCHE 4 NOVEMBRE

15h - 17h30

MARDI 6 NOVEMBRE

20h30



ALAD'2

MERCREDI 7 NOVEMBRE

14h30 - 20h30

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

15h - 17h30

MARDI 13 NOVEMBRE

20h30



VENOM

MERCREDI 14 NOVEMBRE

14h30 - 20h30

DIMANCHE 18 NOVEMBRE

15h - 17h30

MARDI 20 NOVEMBRE

20h30



Des rêves dans le sable

AVEC UN TALENT FOU ET UNE POIGNÉE DE SABLE, LORÈNE BIHOREL NOUS ENTRAÎNE DANS UN UNIVERS TOTALEMENT INÉDIT ET ABSOLUMENT BLUFFANT, COMPOSÉ D'HISTOIRES ET DE DESSINS EN SABLE. RENCONTRE.

Un spectacle avec du sable... comment ça marche ?

Je travaille sur une table lumineuse et l'image est projetée sur grand écran. C'est un genre de film d'animation en direct. Le sable est particulièrement adapté, il permet de donner vie au dessin. Le spectacle est composé d'une dizaine d'histoires, accompagnées d'un texte, lu en voix off. D'autres histoires sont uniquement musicales. On passe d'un univers à un autre, chaque séquence est un mini scénario, comme une sorte de court métrage qui emmène chaque fois le spectateur plus loin. L'idée c'est de surprendre le spectateur sur des nouvelles atmosphères et sur la surprise que peut créer cette technique.

Comment s'est créé le spectacle ?

Au départ, je ne pensais pas en faire un spectacle. Mais quand j'ai commencé à travailler avec le sable, j'ai tout de suite eu des bons retours. Après une première histoire réussie, j'en ai créé

une deuxième, puis une troisième histoires et finalement ça a fait un spectacle. Il m'a fallu un an pour créer la première version du spectacle, puis encore un an pour l'améliorer. Les histoires que je raconte sont pour certaines inspirées de contes et adaptées à ma technique. L'objectif est de toujours surprendre le spectateur.

Avez-vous été formée à cette technique du sable ?

Je n'ai pas de formation, je suis plutôt autodidacte. Le fait d'avoir eu deux parents artistes m'a aidé bien sûr, puisque j'ai toujours dessiné par plaisir. On est une cinquantaine dans le monde à travailler le sable comme je le fais. Moi j'ai découvert la technique en regardant une vidéo. Cela m'avait beaucoup touchée. J'ai été soutenue par la personne avec qui je travaille encore aujourd'hui sur ce spectacle. Elle m'a accompagnée sur toute la création technique, au fur et à mesure que je découvrais ce dont j'avais

besoin. Maintenant, cela fait 6 ans que j'ai commencé à travailler avec le sable. J'ai pu explorer cette technique grâce à tout ce que je savais déjà en dessin.

Vous pouvez nous en dire un peu plus sur votre spectacle ?

C'est un spectacle plein de surprises, mieux vaut ne pas en dire trop ! Et surtout, c'est très visuel, je ne peux donc pas vraiment le raconter. C'est un spectacle qui réunit toutes les générations : les jeunes se laissent transporter par les histoires et les adultes sont embarqués par la technique et par la magie de voir les dessins apparaître.

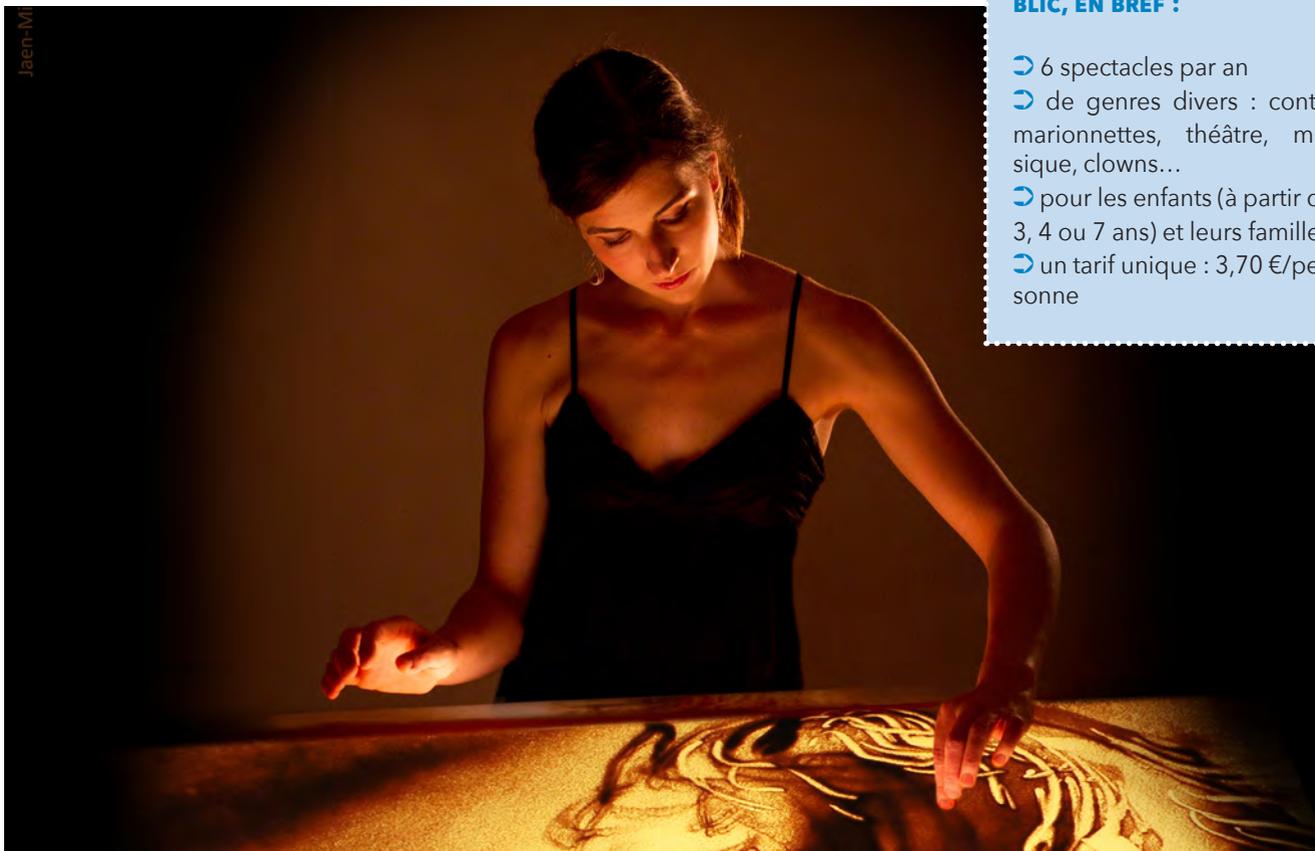
➤ Samedi 10 novembre à 15h

Espace culturel du parc
Jeune public à partir de 7 ans
Tarif unique : 3,70 €

DRANCY.fr >agenda

LES SPECTACLES JEUNE PUBLIC, EN BREF :

- 6 spectacles par an
- de genres divers : conte, marionnettes, théâtre, musique, clowns...
- pour les enfants (à partir de 3, 4 ou 7 ans) et leurs familles
- un tarif unique : 3,70 €/personne



UNE ENVIE, UN PROJET DE PARTIR À L'ÉTRANGER... ?

RENDEZ-VOUS LE

JEUDI 22 NOVEMBRE 2018

ESPACE CULTUREL DU PARC

13H30 - 18H

ENTRÉE LIBRE

ÉTUDES

STAGE

EMPLOI

SÉJOUR
LINGUISTIQUE

S.V.E



SERVICE CIVIQUE

VOLONTARIAT

SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE

ÉCHANGES
INTERCULTURELS

LES PARTENAIRES D'AIDES ET D'ACCOMPAGNEMENT À LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE SERONT PRÉSENTS

